

AFFAIRE N°26 - Acquisition d'une parcelle de terrain de 608 m2 appartenant à M. WETLEY Charles, nécessaire à l'aménagement de la rue L. Gasparin.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Les travaux d'aménagement de la rue L. Gasparin nécessitent l'acquisition d'une parcelle de terrain de 608 m2 cadastrée AC 86. Ce terrain a fait l'objet d'une proposition de vente de la part de M. WETLEY Charles pour le prix de 393 120 FF, conforme à l'estimation des Domaines.

Il convient de noter que des solutions sont recherchées pour ce qui concerne la libération du terrain par la SOMECA, locataire.

L'indemnisation de cette Société, de l'ordre de 52 660 FF fera l'objet d'une dé libération qui sera prise ultérieurement.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de m'autoriser à poursuivre l'acqui- sition du terrain WETLEY Charles pour la somme de 393 120 FF. La dépense sera imputée au chapitre 901 article 210 du budget communal.

Je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

x

Yu  
Saint-Denis, le 6 mai 1975  
Pour le Préfet  
Le Secrétaire Général  
Signé: J.P. PROUST  
Pour copie certifiée  
de Directeur des conforme  
Travaux et des Collectivités locales  
P. BIANCHI